



FICHE D'INSCRIPTION

ACTIVITES ADULTES/ENFANTS

SAISON 2022 / 2023

Accueil de loisirs du C.A.S.I. LORRAINE
86, Rue Victor Hugo
54800 JARNY
03 82 33 00 94
06.13.35.45.68
svl-jarny@orange.fr

NOM : PRENOM De l'adhérent ou du responsable légal de l'enfant

NOM : PRENOM De l'enfant

DATE DE NAISSANCE..... De l'adhérent ou de l'enfant

ADRESSE : CODE POSTAL : VILLE :

Tél : Portable : Adhérent ou responsable légal de l'enfant

Email : Adhérent ou responsable légal de l'enfant

N°d'immatriculation SNCF (pour les cheminots) :

DECLARE S'INSCRIRE A L'ACTIVITE

Cochez la ou les activité(s) choisie(s) dans les cases correspondantes

Reprise des activités à partir du 19 Septembre 2022 – Jusqu'au 16 Juin 2023

Inscriptions à partir du 14 Septembre à l'accueil de loisirs (Uniquement les mercredis)

Ces activités ne fonctionnent ni pendant les jours fériés, ni pendant les vacances scolaires

Activités Adultes

- YOGA Lundi de 10h à 11h30
- GYM DOUCE Mardi de 10h à 11h
- MÉMOIRE Mardi de 13h45 à 15h15
- Fessiers Abdos Cuisse Mardi de 17h30 à 18h30
- GYM DOUCE Jeudi de 10h à 11h
- PILATES Vendredi de 17h15 à 18h15

Activités Enfants

- BABY GYM Mercredi de 10h30 à 11h15
- KID TRAINING Mercredi de 13h45 à 14h30

Pour toute inscription « adulte », veuillez-vous munir du dernier avis d'imposition pour les cheminots et d'un certificat médical d'aptitude à la pratique sportive choisie. Inscription effective après règlement. (Le tarif vous sera communiqué par le responsable).

Pour toute inscription « enfant », veuillez vous munir du dernier avis d'imposition, accompagné d'un certificat médical (pour les activités sportives), de la feuille de renseignements, de la fiche sanitaire de liaison, des vaccinations à jour, et du règlement. (Le tarif vous sera communiqué par le responsable).

L'intéressé(e) certifie avoir pris connaissance des indications concernant les risques garantis par les assurances.

L'assurance souscrite par le C.A.S.I. Lorraine auprès du groupe SATEC, pour la couverture de ses activités et œuvres sociales, garantit les membres enfants, adolescents et adultes, prenant une inscription pour une activité de loisirs, contre les risques suivants :

- Conséquences pécuniaires des accidents corporels ou matériels qu'ils pourraient causer aux autres participants ou à des tiers et qui mettraient en cause leur responsabilité civile (seulement dans le cas où il n'est pas titulaire à titre personnel d'un contrat responsabilité civile)
- Réparation des accidents corporels ou matériels dont ils pourraient être victimes et qui mettraient en cause :
 - Soit la responsabilité du C.A.S.I. LORRAINE lui-même (c'est-à-dire accidents dus à une défectuosité des installations ou à la faute, la négligence ou l'imprudence d'un employé du C.A.S.I. Lorraine).
 - Soit la responsabilité civile d'un autre membre

La preuve de la faute invoquée doit être apportée par la victime.

Cette assurance intervient uniquement pour les personnes inscrites dans nos activités pour une pratique d'initiation et de loisirs.

Signature de l'adhérent ou du responsable légal de l'enfant: